



Municipalité de la CADIÈRE D'AZUR

LETTRE INFO N° 3,

Le Maire

1/7

référence RJ/RD

La Cadière d'Azur le 01 avril 2020

référence RJ/RD

COVID - 19

Nous continuons à suivre avec attention la situation, et nous prendrons toutes les mesures nécessaires en cas d'évolution dans les jours, semaines et mois à venir.

Solidarité

Centre Communal d'action Sociale (CCAS)

- L'équipe du CCAS est au quotidien aux côtés des personnes fragiles et isolées.
- Des appels téléphoniques sont passés aux personnes recensés sur le registre des personnes isolées et fragiles.
- Si vous connaissez des personnes isolées ou dans le besoin, contactez le CCAS au 04 94 98 25 20

Résidence autonomie « Sainte - Madeleine »

Action SOLI D'ART IDÉE

- Des enfants des écoles maternelles et élémentaires vont correspondre par mails avec les résident.e.s
- De leur propre initiative, des enfants de la commune ont transmis par mail des photos, des dessins...

Avenue Gabriel PERI - 83740 LA CADIÈRE D'AZUR

Standard : 04.94.98.25.25 - Comptabilité 04.94.98.25.22- 04.94.98.25.24 - courriel secretariat@lacadieredazur.fr - site web www.lacadieredazur.com





Municipalité de la CADIERE D'AZUR

LETTRE INFO N° 3,

Le Maire

2/7

Résidence autonomie « Sainte – Madeleine » (suite)

Ces dessins, photos, poèmes...seront présentés aux résident.e.s et seront exposés ensuite dans le hall d'entrée.

- Un travail de surveillance, suivi et contrôle des recommandations et de procédures à suivre se poursuit ainsi que le travail d'information et d'accompagnement est renforcé.

Merci à l'ensemble de l'équipe de la Résidence et aux professionnels de la santé et les auxiliaires de vie qui participent activement au bien être des résident.e.s ainsi que de l'équipe

Accueil des enfants des personnels médicaux

- Les écoles maternelle et élémentaire poursuivent leur organisation sous la responsabilité de l'Éducation Nationale.
- L'accueil extra-scolaire qui est assuré, par la personnel municipal, se poursuivra jusqu' à 18 h.

Avenue Gabriel PERI - 83740 LA CADIERE D'AZUR

Standard : 04.94.98.25.25 - Comptabilité 04.94.98.25.22- 04.94.98.25.24 - courriel secretariat@lacadieredazur.fr - site web www.lacadieredazur.com





Municipalité de la CADIERE D'AZUR

LETTRE INFO N° 3,

Le Maire

3/7

Ouverture de l'Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) :
ouverture du 14 au 24 avril

- Si besoin, ce service sera ouvert aux enfants du personnel soignant et son fonctionnement sera assuré par le service Jeunesse et sport

Nos remerciements aux personnels municipaux présents.

Assistants maternelles agréées

- Peuvent poursuivre leur activité et étendant à titre exceptionnel et temporairement le nombre d'enfants qu'un.e assistant.e maternel.le au titre de l'article 421-4 du code de l'action sociale et des familles est autorisé.e à accueillir simultanément.
- Les établissements d'accueil du jeune enfant accueillant plus de 10 enfants (crèches, maisons d'assistantes maternelles accueillant plus de 10 enfants) sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

« Nos commerçants, toujours à notre service »

- Les commerçants proposant des livraisons et qui restent ouverts pendant cette période difficile sont recensés dans le document 'Numéros utiles ».

Avenue Gabriel PERI - 83740 LA CADIERE D'AZUR

Standard : 04.94.98.25.25 - Comptabilité 04.94.98.25.22- 04.94.98.25.24 - courriel

secretariat@lacadieredazur.fr - site web www.lacadieredazur.com





Municipalité de la CADIERE D'AZUR

LETTRE INFO N° 3,

Le Maire

4/7

Continuité du service Public

Nos remerciements aux personnels qui assurent la Continuité du service Public et pour celles et ceux qui en télétravail assurent les missions indispensables.

Police Municipale

- Nos policiers municipaux continuent leurs actions quotidiennes de contrôle du confinement en collaboration avec la Gendarmerie Nationale.
- A l'état actuel des choses, le confinement est indispensable et essentiel contre le développement du Covid-19 et ce confinement contribue à sauver des vies.
- On constate qu'une infime partie de nos administré.e.s ne respectent pas les règles de confinements destinés à endiguer la progression de la pandémie de Covid-19.
 - Ces personnes encourent des risques, mais ils mettent en danger leur famille, leurs proches et le personnel de santé.

Rappel : Les infractions à ces règles seront sanctionnées d'une amende de 135 euros avec une possible majoration à 375 euros et 1 500 euros en cas de récidive.

Avenue Gabriel PERI - 83740 LA CADIERE D'AZUR

Standard : 04.94.98.25.25 - Comptabilité 04.94.98.25.22- 04.94.98.25.24 - courriel

secretariat@lacadieredazur.fr - site web www.lacadieredazur.com





Municipalité de la CADIERE D'AZUR

LETTRE INFO N° 3,

Le Maire

5/7

Service technique

- Renforcement du dispositif du nettoyage de la voirie par jet à haute pression.

Nous rappelons à tous qu'il est important de ne pas jeter ses détritrus sur la voie publique, de ramasser les déjections de vos chiens et de respecter ainsi le travail des agents municipaux.

Service administratifs et financiers

- L'ensemble du personnel administratif continue à exercer les missions essentielles de service public (paiement de factures, gestion du personnel, réponse à des courriers électroniques, traitement de courrier urgents, permanence téléphonique...) et nous les remercions aussi pour leur implication.

Information / communication

- Des informations sont diffusées, publiées et affichées régulièrement
 - Sur les panneaux d'affichage Mairie dans les quartiers
 - Sur le site internet
 - Sur le facebook du CCAS de la Cadière d'Azur
 - Sur le facebook service de la communication
 - Sur le facebook de la Maison du Tourisme
 - Sur le site internet de la CASSB
 - Par téléalerte

Avenue Gabriel PERI - 83740 LA CADIERE D'AZUR

Standard : 04.94.98.25.25 - Comptabilité 04.94.98.25.22- 04.94.98.25.24 - courriel secretariat@lacadieredazur.fr - site web www.lacadieredazur.com





Municipalité de la CADIERE D'AZUR

LETTRE INFO N° 3,

Le Maire

6/7

Attestation de déplacement

- Ces attestations sont déposées régulièrement dans les commerces de proximité, devant la porte de la Mairie...

Rappel : en application de l'état d'urgence sanitaire, les déplacements sont interdits sauf et uniquement à condition d'être munis d'une attestation.

Les deux documents nécessaires pour circuler sont disponibles sur le site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> et chez les commerçants du village.

Avenue Gabriel PERI - 83740 LA CADIERE D'AZUR

Standard : 04.94.98.25.25 - Comptabilité 04.94.98.25.22- 04.94.98.25.24 - courriel secretariat@lacadieredazur.fr - site web www.lacadieredazur.com





Municipalité de la CADIERE D'AZUR

LETTRE INFO N° 3,

Le Maire

7/7

Agglomération Sud Sainte - Baume (CASSB)

Gestion des déchets

- Pour des raisons sanitaires, il est demandé aux particuliers de jeter dans des sacs plastiques dédiés, résistants et disposant d'un système de fermeture fonctionnel : gants, mouchoirs et masques.

Nos remerciements aux conducteurs de benne et aux ripeurs qui collectent nos déchets, assurent le service et constituent la ligne vitale de la filière déchets.

SITTOMAT

- Le SITTOMAT, notre syndicat intercommunal, assure la continuité des services en maintenant le traitement des déchets sur le territoire.

Face à cette situation inédite qui déstabilise chacun et chacune d'entre nous, personnellement et professionnellement, nous avons la satisfaction de constater que les solidarités sur notre territoire se créent.

Rester chez soi, c'est éviter autant que possible d'être contaminé et de contaminer les autres et ainsi freiner la propagation du virus.



Le Maire

René JOURDAN

Avenue Gabriel PERI - 83740 LA CADIERE D'AZUR

Standard : 04.94.98.25.25 - Comptabilité 04.94.98.25.22- 04.94.98.25.24 - courriel secretariat@lacadieredazur.fr - site web www.lacadieredazur.com

